



## **Comité d'Établissement du 22 décembre 2011**

Monsieur le Président,

Puisque vous ne répondez aux messages électroniques que nous vous envoyons, vous nous contraignez à reposer nos questions en CE.

- Il ne vous aura pas échappé que la CFE-CGC était absente lors du CE du 24 novembre !  
En effet, à chaque instance, dès le début du mois de septembre, nous vous avons demandé le report de ce C.E. pour cause de congrès national triennal ! Ce que le Directeur Général a fait, vous n'avez pas voulu le faire. Mais il suffit qu'une organisation syndicale dépose un préavis de grève pour qu'aussitôt le calendrier social soit modifié !  
N'ayez crainte la CFE-CGC saura s'en souvenir et plutôt que de préciser le motif de notre demande nous déposerons, à l'avenir, nous aussi un préavis de grève !
- Nous aurions aussi aimé être informés que l'accord NTIC avait été modifié. En effet nous avons reçu, dans les boîtes agents, depuis le début du mois, des messages non sollicités de plusieurs organisations syndicales, FO, CFTC, je ne parlerai pas des propos, plus ou moins avérés, contenus dans ces messages. Mais si cette pratique peut se faire, sans se voir appliquer les sanctions prévues par l'accord, dites le nous afin que nous puissions nous aussi en profiter, car n'en doutez pas, la CFE-CGC est en capacité d'inonder les boîtes des agents.